

la Gauche et l'Écologie pour Antibes Juan-les-Pins

Liste soutenue par AlterEkolo, les Alternatifs, A Gauche Vraiment, Ligue Communiste Révolutionnaire, les Écologistes, Parti Communiste Français



Gérard PIEL

Des droits pour les personnes handicapées

Les personnes handicapées subissent doublement la politique antisociale de Sarkozy, de son gouvernement et de ses députés. Comment ont-ils osé voter les franchises médicales alors que certaines personnes sont obligées d'avoir des soins quotidiens ? Comment Sarkozy a-t-il pu oublier en quelques mois ses promesses d'augmentation des allocations pour personnes handicapées ? Comment le député Jean Léonetti peut-il siéger à l'Assemblée nationale et voter sans broncher tous ces mauvais coups ?

Contrairement à son compère le ministre Estrosi, Jean Léonetti n'a pas daigné venir faire un petit tour à la réunion organisée par l'Association des Paralysés de France (APF) le 15 février dernier à Nice. A part Gérard Piel, aucun autre candidat tête de liste d'Antibes ne s'était déplacé. Pourtant les personnes handicapées représentent plus de 10% de la population. Gérard Piel a signé le pacte réflexe handicap proposé par l'APF en précisant les propositions de « la gauche et l'écologie pour Antibes Juan les Pins » :

- un schéma municipal d'accessibilité et d'adaptabilité à réaliser en 2008
- la mise en place dès le mois d'avril de la commission pour l'accessibilité qui devrait exister depuis 2005 (loi du 11 février 2005).
- Mettre en place un comité de pilotage où seront représentées toutes les associations d'handicapés afin de faire vivre les points 1 et 2 avec un agenda, des budgets et une évaluation annuelle.
- Rendre accessibles les locaux des services publics
- Imposer dans les cahiers des charges des permis de construire, accessibilité et adaptabilité.
- Aucun permis ne sera délivré avec dérogation.
- Permettre aux personnes handicapées de pouvoir se déplacer en transport à la demande hors CASA.
- Inscrire dans les cahiers des charges des manifestations culturelles, sportives, touristiques l'accessibilité aux pratiquants ainsi qu'aux spectateurs.
- Augmenter de 10% le nombre d'emplois réservés dans la fonction publique territoriale et faire du respect des 6% (la loi) une clause des cahiers des charges des appels d'offres de la commune.

Nous disons cela dans une commune dont la mairie et plusieurs bureaux de vote ne sont pas accessibles, dont la commission d'affectation des logements sociaux vient « d'offrir » un logement qui n'est pas du tout adapté à une famille avec une jeune fille lourdement handicapée, en fauteuil roulant.

Permanences : 6 avenue du Maréchal Reille & 10 avenue Pasteur

Tel : 06.43.05.95.80

blog : <http://gauche-et-ecologie.elunet.fr/>

Mandataire financier : Monsieur Pierre Garbarino